



Conseil de sécurité

**Briefing sur la situation au Moyen Orient :
Armes chimiques en Syrie**

New York, le 11 juillet 2023
Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

J'aimerais d'abord remercier le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement Monsieur Ebo pour sa présentation.

La Suisse considère la Convention sur l'interdiction des armes chimiques comme un pilier important de notre sécurité collective. Ratifiée par la quasi-totalité des Etats, dont la Syrie en 2013, cette Convention offre une protection contre les menaces et les effets dévastateurs des armes chimiques. C'est avec beaucoup de satisfaction que la Suisse a pris connaissance de l'annonce du Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques quant à la destruction complète des derniers stocks d'armes chimiques *déclarées*. Ceci constitue une étape historique pour le multilatéralisme et les efforts de désarmement.

En revanche, nous regrettons que les Etats-membres de l'OIAC n'aient pas réussi à trouver un consensus sur le document final lors de la 5^e Conférence d'examen de la Convention à la Haye, les 15-19 mai derniers. La conférence a toutefois montré qu'il y a un consensus sur de nombreuses questions et que l'immense majorité des délégations considère que le dossier des armes chimiques en Syrie reste un défi central pour la pleine mise en œuvre de la Convention.

Dans cette logique, je souhaite réaffirmer une nouvelle fois ici l'entière confiance de mon pays en l'OIAC en tant que gardienne principale de la Convention. L'intégrité et le professionnalisme de l'OIAC et de toutes ses missions, y inclus celles de l'Equipe d'enquête et d'identification, ne font aucun doute.

Aussi sommes-nous impatients de prendre connaissance du rapport consécutif à la visite effectuée en Syrie du 12 au 19 avril derniers par une équipe réduite de l'Equipe d'évaluation des déclarations, et du résultat des analyses d'échantillons actuellement menées dans les laboratoires désignés par l'OIAC. Nous saluons la tenue d'une réunion entre l'OIAC et la Syrie les 22 et 23 juin à Beyrouth. Nous relevons par ailleurs les échanges en cours entre l'OIAC et la Syrie en vue d'une possible reprise des consultations entre l'Equipe d'évaluation des déclarations et l'Autorité nationale syrienne et espérons que ces efforts aboutiront très prochainement.

Les obstacles posés par la Syrie au rétablissement d'une coopération pleine et entière avec l'OIAC représentent un sérieux manquement aux obligations contenues dans la résolution 2118 de ce Conseil. La Syrie doit fournir un accès immédiat et sans entrave au personnel de l'OIAC, et donner des réponses quant aux vingt points restés en suspens identifiés par le Secrétariat technique de l'OIAC.

Madame la Présidente,

Les rapports de l'Equipe d'enquête et d'identification de l'OIAC ont conclu à une utilisation répétée d'armes chimiques causant de nombreuses victimes en Syrie, y compris des enfants. L'utilisation de telles armes est interdite en toutes circonstances et, dans les conflits armés, constitue un crime de guerre.

Il est essentiel que de tels crimes ne restent pas impunis et que les responsables soient identifiés, poursuivis et punis. Nous saluons à cet effet la coopération formelle entre l'OIAC et le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie. Elle constitue un rouage important vers l'application de la résolution 2118 de ce Conseil et le respect du droit international pertinent.

Je vous remercie.

Madam President,

Unofficial Translation

I would first like to thank the Deputy High Representative for Disarmament Affairs, Mr Ebo, for his presentation.

Switzerland considers the Chemical Weapons Convention to be an important pillar of our collective security. Ratified by almost all States, including Syria in 2013, this Convention offers protection against the threats and devastating effects of chemical weapons. Switzerland was very pleased to learn of the announcement by the Director-General of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons that the last stocks of *declared* chemical weapons were completely destroyed. This is a historic step for multilateralism and disarmament efforts.

However, we regret that the Member States of the OPCW were unable to reach a consensus on the final document at the 5th Review Conference of the Convention in The Hague on 15-19 May. However, the conference showed that there is consensus on many issues and that the vast majority of delegations consider that the issue of chemical weapons in Syria remains a central challenge for the full implementation of the Convention.

With this in mind, I would like to reaffirm once again my country's full confidence in the OPCW as the principal guardian of the Convention. There is no doubt about the integrity and professionalism of the OPCW and all its missions, including those of the Investigation and Identification Team.

We therefore look forward to receiving the report following the visit to Syria from 12 to 19 April by a small team from the Declaration Assessment Team, and the results of the sample analyses currently being conducted in OPCW-designated laboratories. We welcome the holding of a meeting between the OPCW and Syria on 22 and 23 June in Beirut. We also note the ongoing exchanges between the OPCW and Syria with a view to a possible resumption of consultations between the Declaration Assessment Team and the Syrian National Authority and hope that these efforts will be successful in the very near future.

The obstacles posed by Syria to the restoration of full cooperation with the OPCW represent a serious breach of the obligations contained in Resolution 2118 of this Council. Syria must provide immediate and unimpeded access to OPCW personnel and provide answers to the twenty outstanding issues identified by the OPCW Technical Secretariat.

Madam President,

The reports of the OPCW's Investigation and Identification Team have concluded that there has been repeated use of chemical weapons causing numerous casualties in Syria, including children. The use of such weapons is prohibited in all circumstances and, in armed conflicts, constitutes a war crime.

It is essential that such crimes do not go unpunished and that those responsible are identified, prosecuted and punished. To this end, we welcome the formal cooperation between the OPCW and the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria. It is an important step towards implementing resolution 2118 of this Council and ensuring compliance with the relevant international law.

Thank you.